



El-Jem

SOMMAIRE

- Le Projet I.R.E.P. 2	- A lire et à connaître 6-8
	* Antiquité - Archéologie
- L'Exposition coloniale de 1931 de C. Hodeir et M. Pierre Kmar Mechri-Bendana 3	* Maghreb - Monde arabe
- «Efficience économique et justice sociale » : Compte rendu de colloque..... 4	* à lire cet été
- Publications de l'I.N.A.A. 6	- Chronologie
	La Tunisie au jour le jour
	juin 8-9
	- Les sciences humaines et sociales en
	juin-juillet-août 10

PROJET - I R E P

Le projet-Institut de Recherches et d'Etudes sur la Population (IREP), lancé en janvier 1988, est placé sous la tutelle du ministère du Plan et du Développement régional et financé par le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP); il est dirigé par Mme Fayza Kefi, directrice de l'institut et par M. Mongi Bchir, consultant national.

* Recherche

Il s'est fixé pour objectifs de :

- contribuer à la conception et à la formulation d'une politique de population adaptée aux conditions économiques et sociales du pays.
- contribuer à mieux intégrer les facteurs démographiques dans les plans nationaux de développement aux niveaux national, régional et sectoriel.
- renforcer la recherche multidisciplinaire en matière de population et de développement.
- renforcer le système de documentation dans le domaine de la population, de la famille et de la femme.

Outre ces directives générales, l'IREP a défini pour la période 1991-1992 deux grands axes de recherches d'où dérivent plusieurs études et enquêtes sur la population associant des statisticiens, sociologues, économistes et démographes;

- **Axe I : les migrations intérieures.**

- **Axe II : les structures familiales.**

* Centre de documentation :

- une bibliothèque informatisée, spécialisée dans les questions de population et de développement.
- une base de textes législatifs relatifs à la population et au développement.
- une base de données relatives à la femme, à la famille et au développement.

*Adresse

Ex Musée de la Monnaie - Place de Rome Tunis 1000
Telex : 15 117 - Tél : 650 961

* Publications de l'IREP :

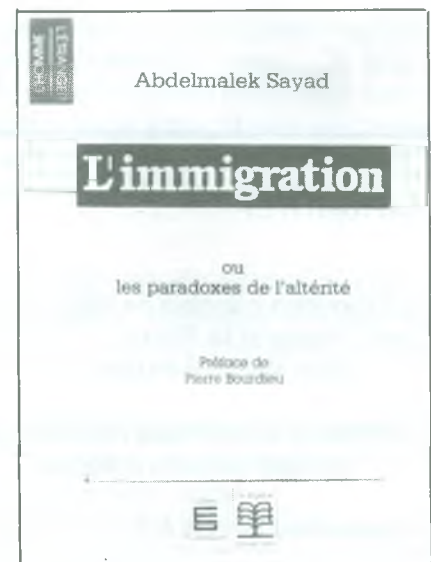
- le bulletin de liaison «*Population, espace et développement, IREP*».
- les cahiers :

Quatre cahiers ont été publiés en 1990; les cahiers 5 et 6 doivent paraître en juillet 1991; les cahiers 7 et 8 sont programmés pour le 4ème trimestre 1991.

1. Séminaire national population et développement, Tunis 8-29 juin et 1er juillet 1989 : Rapport général. Texte arabe-français. 112 p.
2. Mortalité et santé de la population. Rapport introductif : M. Nouredine Achour. 158 p.
3. Population et consommation. Rapport introductif : M. Tahar Abdessalem. 190 p.
4. Population, espace et développement. Rapport introductif : M. Salah Bouali. 110 p.
5. Emploi, émigration, éducation et population. Rapport introductif : M. Belgacem Ben Salem.
6. Femme, famille et développement. Rapport introductif : Mme Malika Horchani-Zammiti.

Le cahier n° 7 aura pour thème «*la politique de population en Tunisie*» et sera élaboré à partir de rapports d'experts nationaux et internationaux, tandis que le cahier n° 8 abordera le problème du «*coût social de la croissance démographique*».

vient de
paraître



L'EXPOSITION COLONIALE DE 1931

Catherine HODEIR - Michel PIERRE : **L'Exposition coloniale.** - Paris, Editions Complexe, 1991, 160 p.

Aux éditions Complexe, deux collections : «*La Mémoire du siècle*» et «*Questions au XX^e siècle*» sont ciblées autour de l'histoire contemporaine. Parmi la centaine de titres parus, un ouvrage est consacré à l'Exposition coloniale de 1931.

L'événement fut à la fois une fête et une entreprise économico-politique dont les diverses traces sont relatées par les deux auteurs. Ayant repris l'ensemble de la bibliographie sur la question, consulté la presse consacrée à l'événement et le volumineux rapport général sur l'Exposition, Catherine Hodeir et Michel Pierre restituent pour le lecteur les éléments réels et matériels de cette grande foire, reconstituent la machinerie mise en place au service d'une immense représentation populaire consacrée à l'impérialisme colonial.

Pour faire l'article de la colonisation, un vaste chantier d'aménagement et de construction est engagé dans le quartier de Vincennes à partir de 1924. Le maître d'œuvre Lyautey reprend une longue tradition d'expositions, à portée plus ou moins internationale et où la place des colonies s'affirme de plus en plus grande, à mesure que se développent les empires coloniaux. Celle de 1931 vient après les deux expositions coloniales de Marseille de 1906 et 1922; organisée un an après le Centenaire de l'Algérie, elle espère être le pendant français de la «British Empire Exhibition» organisée en 1924-1925 à Wembley. La Grande-Bretagne sera absente de la manifestation française tout comme le Japon, l'Espagne et l'Allemagne, ce qui fera de l'exposition interalliée, devenue internationale, principalement la fête de la colonisation française, appuyée par quelques participations européennes et celle des Etats-Unis.

Remontant le temps à partir des vestiges encore existants, C. Hodeir et M. Pierre nous racontent la genèse du projet, les hésitations qui l'ont accompagné, les contingences et l'aboutissement de l'entreprise. La mosaïque architecturale dressée pour l'occasion est à l'image de la diversité des exotismes que l'on veut exposer au regard des visiteurs.

Le didactisme est dans le décor, la restitution des paysages, des styles urbanistiques, des scènes de la vie quotidienne et des types ethnographiques. A un autre degré, la presse présente et commente presque journalièrement l'événement; deux cents congrès sur l'économie, la littérature, l'ethnographie... coloniales ont lieu pendant les six mois que dure l'exposition; les jeunes, écoliers et lycéens sont particulièrement visés, sollicités pour être instruits de l'importance des colonies, du mode de vie outre-mer et des

bienfaits de la mission civilisatrice de l'Occident.

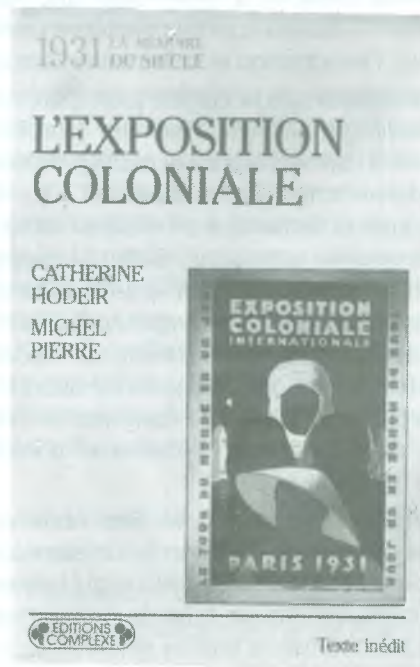
Le succès de cette fête populaire et didactique est attesté par le chiffre de huit millions de visiteurs et la rentabilité financière de l'opération: les opposants surréalistes, communistes, socialistes n'endigueront pas la curiosité du public et la vogue du moment.

Mais qu'en est-il de l'impact idéologique de cette rencontre de l'exotisme et de la science coloniale sur l'imaginaire collectif français? S'interrogeant sur la valeur de l'événement, «*lieu de mémoire de la République et apogée de l'idée coloniale républicaine*» Ch-R. Ageron avait conclu: «*L'Exposition de 1931 a échoué à constituer une mentalité coloniale: elle n'a point imprégné durablement la mémoire collective ou l'imaginaire social des Français*» (*). Nos auteurs estiment que «*le spectacle de Vincennes constitue une étape dans la formation de la conscience impériale des Français... L'opinion publique ne sait pas si elle a désiré un empire et n'éprouve longtemps qu'un vague intérêt à son égard mais désire profondément le conserver*».

La signification de ce grand souvenir collectif est encore objet d'interprétation.

Kmar MECHRI-BENDANA
Institut Supérieur
d'Histoire du Mouvement National

(*) C.R. Ageron «L'exposition coloniale de 1931» in Les lieux de mémoire, Tome I, La République, Paris, Gallimard, 1984, pp. 561 - 591.



COMPTE RENDU DE COLLOQUE :

Efficienc e économique et justice sociale Expériences tunisienne et allemande Tunis, 13-14 juin 1991

Ce colloque, organisé par l'UTICA (1) avec la collaboration de la fondation Konrad Adenauer, s'est donné pour objectif de confronter les expériences tunisienne et allemande, en matière de compétitivité économique et de législation du travail, afin d'en tirer quelque enseignement permettant de mieux cerner les enjeux économiques et sociaux de demain en Tunisie.

Le colloque a réuni des personnalités du gouvernement tunisien, des représentants de l'UTICA, du conseil économique et social, des universitaires, et des économistes allemands.

Après une introduction présentant le système économique allemand (M. Kurt Stockmann) et les orientations économiques de la Tunisie (M. Sadok Bahroun), le colloque s'est déroulé autour de quatre axes importants : la législation du travail, la formation-emploi, la promotion de l'entreprise et la privatisation.

* Les orientations économiques de la Tunisie :

Dépassant les prévisions chiffrées du VIIIème Plan présentées par M. Sadok Bahroun, M. Mohamed Mohsen Ben Abdallah, président de la FEDEX (2), a proposé quelques réflexions sur les orientations économiques de la Tunisie à long terme et a défini ainsi une «stratégie de développement», basée sur trois secteurs essentiels : l'investissement, l'exportation et la formation-emploi.

S'il remarque que la Tunisie jouit d'un contexte économique favorable à l'investissement (stabilité politique, promotion de la libre-entreprise et cadre juridique attrayant) M. Ben Abdallah note aussi que celui-ci a été freiné par le manque de suivi et le manque de mise en valeur des points forts de l'économie tunisienne. Selon le rapporteur, trois réformes sont nécessaires pour «parfaire l'environnement de l'investissement local et étranger en Tunisie» : la consolidation de l'infrastructure industrielle, la modernisation et l'efficacité des prestations de l'administration et la mise en place d'une politique étudiée de «partenariat» (structures de promotion, de recherches, d'études et d'information en Tunisie et à l'étranger).

Parlant de l'exportation, M. Ben Abdallah a rappelé les énormes progrès de l'économie tunisienne qui ont permis une croissance de 6 % en 1990 et qui laissent présager pour les années à venir, un taux de croissance tout aussi élevé à condition toutefois que les différents acteurs écono-

miques du pays «s'alignent sur la compétition internationale" et "fassent preuve davantage de recherche et d'innovation en matière de qualité».

Enfin, pour M. Ben Abdallah, le succès de l'économie tunisienne dans les prochaines années passe par une nécessaire réforme du «Code du Travail dans le sens d'une meilleure flexibilité et d'une meilleure souplesse» et par une stratégie de formation professionnelle adaptée aux réels besoins des entreprises et branchée sur l'évolution de la technologie mondiale".

* La législation du travail :

La communication présentée par M. Abdelwahab Ben Ayed, PDG du groupe POULINA, retrace l'histoire de la «notion de droit du travail», héritée principalement de la période coloniale, et en montre l'évidente inadéquation avec les exigences économiques actuelles. En effet, si le droit du travail a été renforcé par l'installation, après l'indépendance, d'un gouvernement socialisant soucieux de protéger une classe ouvrière qui avait déjà «consenti d'énormes sacrifices pour permettre au pays de recouvrer sa dignité», ce droit du travail est devenu selon M. Ben Ayed trop rigide et constitue un des obstacles majeurs à «l'efficience économique» de la Tunisie.

Le rapporteur cite quatre exemples : le contrat à durée indéterminée, l'exercice du droit de licenciement, la détermination des salaires et l'exercice du droit de grève.

Dans ces divers domaines, M. Ben Ayed tend à souligner que le chef d'entreprise est soumis à trop de rigidité de la part de l'administration qui par exemple inflige à l'employeur «de lourdes pénalités à titre de dommages et intérêts pour avoir prorogé la durée d'un contrat déterminé et pour l'avoir rompu par la suite», la Centrale syndicale estimant qu'un contrat déterminé d'une durée supérieure à 6 mois «confère à la relation de travail un caractère permanent».

De même, M. Ben Ayed, estime que le droit de grève, bien qu'il revêt un caractère inaliénable, a trop souvent été utilisé pour des «mobiles extra-professionnels et à caractère offensif».

Pour toutes ces raisons, M. Ben Ayed propose «pour la recherche d'une meilleure compétitivité» une réforme du «droit du travail» qui soit en mesure de favoriser le passage «du macro-social à l'individuel».

* La "formation-emploi" :

Après la communication de M. Schaal, professeur de sciences économiques de la Fachhochschule de Düsseldorf, qui présentait l'expérience allemande dans les domaines de la formation et de l'emploi préconisant le recours à une voie

médiane («l'économie sociale de marché») entre la planification centralisée et le libéralisme anglais, M. Faouzi Belhaj, PDG de la BMF (3), présentait «une évaluation de l'expérience tunisienne et des propositions de réforme».

Le constat de M. Belhaj est des plus négatifs quant à la situation de la formation et de l'emploi en Tunisie et note qu'il y a une inadéquation formation/emploi non seulement en terme quantitatif mais aussi en terme qualitatif : il cite en exemple «la pénurie de vendeurs et de commerciaux et la pléthore de pharmaciens et de médecins». De plus, à ce premier déséquilibre vient s'ajouter le déséquilibre important entre Tunis et la province où l'on note que certains demandeurs d'emploi qualifiés «restent au chômage à Tunis», quand l'offre au niveau régional est réel.

Pour M. Belhaj, ce «mal» trouve son origine dans les politiques de «l'après-indépendance» qui ont toujours privilégié l'idée «de justice sociale» au détriment de l'efficacité économique et ont abouti à un rétrécissement de l'appareil économique tunisien, à une baisse conséquente de l'offre et donc à une forte poussée du chômage en Tunisie. Dès lors, «la privatisation semble la seule issue possible» puisque selon M. Belhaj, «l'efficacité économique est le passage obligé pour atteindre la justice sociale»

Le système scolaire doit être à la base de la réussite économique du pays en formant «des personnels qualifiés de différents niveaux et de différentes spécialisations». Or, on constate que «sur 100 élèves scolarisés, 24 passent au secondaire, 2.3 passent au supérieur et 0.5 sortent avec un diplôme du supérieur. C'est dire l'importance du nombre des exclus du système scolaire».

M. Belhaj, a ainsi défini «trois axes de propositions concernant la formation» : la formation de base (l'objectif de l'école doit être de préparer les jeunes à la vie active); la formation pour le métier («la logique de formation doit être une logique de production»); la formation pendant le métier (formation permanente ou continue destinée au recyclage et au perfectionnement des qualifications).

La formation professionnelle, pour M. Mohamed Sadedem, directeur du CRIP (4), est «une des composantes essentielles du développement économique». Dans son exposé, M. Sadedem, a mis l'accent non pas sur l'aspect purement économique et financier de la formation comme le préconisent certains économistes «ultras-libéraux», mais plus sur la «qualification et la compétence des travailleurs». Conscient de la nécessité d'adapter l'économie tunisienne à l'économie de marché internationale, mais ne négligeant pas l'aspect social et humain de la formation professionnelle, M. Sadedem a défini un nouveau concept de la «formation et de la qualification professionnelle».

En effet, au cours de ces dernières décennies, la formation professionnelle était considérée «comme un simple pourvoyeur de main-d'oeuvre qualifiée, nécessaire à une économie en développement», opérant en contrebas du système éducatif. Cette vision était surtout visible à la lecture des VI et VIIèmes Plans où la formation professionnelle était «un complément du système éducatif dont la finalité directe était la préparation à un métier ou à une spécialisation».

Le VIIIème Plan s'est efforcé de «revaloriser» le statut de la formation professionnelle en le «positionnant comme l'interface entre le système éducatif et le marché de l'emploi

dans le système global Education-Formation-Qualification-Emploi», et en lui assignant «le rôle de préparateur des jeunes issus de tous les systèmes de formation à la vie active». Dorénavant, l'accent est mis sur la qualification mais aussi sur «l'insertion professionnelle». Comme le souligne M. Sadedem, «la formation ne doit plus être perçue comme une simple dépense sociale, mais plutôt comme un investissement productif à moyen et à long terme».

Ce nouveau rôle assigné à la formation professionnelle nécessite, cependant une stratégie de changement fondée notamment sur un «système managérial dynamique moderne et évolutif» et «une politique audacieuse et prévisionnelle des ressources humaines du système global de la formation professionnelle garantissant la pérennité de la qualité en la générant».

En conclusion, M. Sadedem a rappelé la nécessité d'une part, de la «valorisation de la formation professionnelle en tant qu'outil d'avenir» et d'autre part de «l'investissement privé en formation, les pouvoirs publics ne pouvant supporter seuls tout le fardeau des dépenses dans ce secteur».

Le ministre de la Formation Professionnelle et de l'Emploi, synthétisant les différentes idées débattues dans le cadre de ce thème, a mis l'accent sur la complémentarité des efforts fournis par l'Administration et les professionnels pour la promotion de la formation et a donné comme exemple à méditer et à suivre, le système dual allemand (formation en alternance) où la coopération entre l'Entreprise et les centres de formation a atteint un haut degré de collaboration.

* La privatisation :

Ce thème a suscité un débat très animé de la part des intervenants qui l'ont abordé sous divers angles et à travers différentes sensibilités. A ceux qui ont prôné l'accélération du processus de privatisation comme réponse aux problèmes soulevés par la nouvelle situation économique, d'autres ont opposé la nécessité de temporiser car la privatisation n'est pas la «panacée» pour la résolution de ces problèmes...

Le Secrétaire général du gouvernement, président de cette séance, a fourni une première synthèse de ce débat en clarifiant davantage le nouveau rôle que l'Etat est appelé à jouer dans les nouvelles conditions qui prévalent aujourd'hui à l'échelle nationale et internationale; il a jeté plus de lumière sur la démarche tunisienne dans ce domaine où le rejet du dogmatisme doit céder la place au pragmatisme et à la recherche du consensus : le désengagement de l'Etat d'un certain nombre d'activités économiques doit s'opérer à chaque fois que celles-ci peuvent être prises en charge par des opérateurs privés, dans le respect des grands équilibres économiques et sociaux.

Notes :

- 1 UTICA : Union tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat.
- 2 FEDEX : Fédération des Exportateurs de l'UTICA
- 3 BMF : Bureau de Management et de Formation
- 4 CRIP : Centre des Ressources et d'Ingénierie pédagogique

A LIRE ET A CONNAITRE

LES PUBLICATIONS DE L'INAA

LES PERIODIQUES

L'Institut national d'Archéologie et d'Art de Tunis, dépendant du ministère des Affaires culturelles publie depuis 1966 cinq revues périodiques :

* Africa :

Le premier numéro de cette revue consacrée aux «*fouilles, monuments et collections archéologiques de Tunisie*», a été publié en 1966. Le tome X, dernier numéro paru, a été publié en 1988, le tome XI étant sous-pressé.

* Cahiers des Arts et Traditions populaires :

Publiée à partir de 1968, par les centres des Arts et Traditions populaires, cette revue compte actuellement 10 volumes. Le tome X, paru en 1990, rend hommage à Lahbib Chebbi, qui fut un des animateurs les plus actifs de cette revue et l'auteur d'une thèse sur l'imaginaire et la ville.

* C.E.D.A.C. - Carthage :

Le bulletin du Centre d'Etudes et de Documentation Archéologique de la Conservation de Carthage a paru pour la première fois en septembre 1978. Le bulletin n° 11, dernier en date a été publié en juin 1990.

* R.E.P.P.A.L. :

Cette revue du Centre d'Etudes de la Civilisation Phénicienne, Punique et des Antiquités libyennes, a été créée en 1985 : de 1985 à 1990 cinq numéros annuels sont parus. Un 6ème fascicule est actuellement sous-pressé.

* Bulletin des Travaux de l'INAA :

L'I.N.A.A. publie régulièrement depuis 1986 les comptes rendus de ses travaux. Le dernier bulletin d'avril 1989 (fasc. 3) a paru en 1990. Le fascicule n° 4 est sous-pressé.

LES MONOGRAPHIES 1989-1990

AJABI (Hamed al-). - Catalogue des monnaies arabes d'Afrique. - Tunis : INAA, 1989.

BEN ACHOUR (Mohamed El Aziz). - Catégories de la société tunisoise dans la 2ème moitié du XIXe siècle. - Préf. de Dominique Chevalier. - Tunis : INAA, 1989.

Sirat Beni Hilal : Actes de la 1ère table ronde internationale sur la geste des Beni Hilal. - Tunis : MTE/INAA, 1989.

ZOUARI (Ali). - Les relations commerciales entre Sfax et le Levant aux XVIIIe et XIXe siècles. - Tunis : INAA, 1990.

ANTIQUITE - ARCHEOLOGIE

De l'Empire romain aux villes impériales, 6000 ans d'art au Maroc; sous la direction de Bruno Racine et Abdela-ziz Touri. - Paris : Paris-Musée, 1990. - 474 p. - ill.

L'art et les civilisations antique et islamique sont évoqués dans cet ouvrage, par plus de sept cents oeuvres appartenant aux musées marocains, aux dépôts de fouilles et aux principales bibliothèques du Maroc ainsi qu'aux collections de la Bibliothèque nationale de Paris et du musée des sciences d'Oxford.

FEVRIER (Paul-Albert). - *Approches du Maghreb romain.* - Aix-en-Provence : Edisud, 1989-1991. - 2 volumes.

Paul-Albert Février, en privilégiant d'entrée de jeu l'historiographie, propose dans cet ouvrage, grâce à une importante collecte de documents épigraphiques et archéologiques sur le Maghreb romain, une description précise de la vie dans cette province de l'empire.

GOLVIN (Jean-Claude). - *L'Amphithéâtre romain, essai sur la théorisation de sa forme et de ses fonctions; tome I : Textes; tome II : Planches.* - Bordeaux : Publications du Centre Pierre Paris (UA 991), 1988. - 458 p. et 71 planches.

Al'origine de ce travail, confie l'auteur, était la volonté de réunir une documentation de base afin de restaurer le grand amphithéâtre d'El-Jem (l'antique Thysdrus) pour le compte de l'INAA de Tunisie, de 1973 à 1976. Quelques quinze années après, il en ressort une étude complète et un essai de théorisation de la forme et de la fonction de l'amphithéâtre romain réalisés à partir d'études graphiques de 54 monuments de l'Occident et de l'Afrique du Nord.

JACQUES (François). - *Les cités de l'occident romain.* - Paris : Belles Lettres, 1990. - 261 p.

A partir d'innombrables textes éparpillés dans les recueils d'inscriptions, retrouvés notamment sur les sites de Carthage, Thugga et Utica, l'auteur tente de reconstruire la vie politique quotidienne des cités de l'Empire romain et au-delà ébauche «*ce qu'on serait tenté d'appeler la constitution des Romains*».

SARTRE (Maurice). - *L'orient romain (31 avant J.-C - 235 après J.-C)*. - Paris : Seuil, 1991. - 631 p.

Des bouches du Danube à la vallée du Nil, des montagnes d'Epire à celles d'Arabie, ce livre décrit la vie des provinciaux dans une partie de l'Empire romain et fait découvrir au lecteur la variété infinie des cultures qui sont la trame même d'un empire bigarré.

— VIENT DE PARAITRE —

JAIDI (Houcine). - *L'Afrique et le blé de Rome aux IVe et Ve siècles.* - Tunis : Publications de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis, 1990. - 239 p.

MAGHREB

ANNUAIRE ECONOMIQUE DU MAGHREB 1991-1992; publ. par le Centre d'Etudes Internationales du Maghreb. - Tunis : CETIMA, 1991.

Créé en septembre 1987, à l'initiative d'un groupe d'universitaires maghrébins, le CETIMA est un organisme autonome qui oeuvre pour l'édification du Grand Maghreb, dans les différents domaines de la connaissance scientifique, économique et juridique.

DAGHMOUMI (Mohamed). - Le roman maghrébin et les transformations sociales; étude socio-culturelle. - Casablanca : Ifriqya ach-charq, 1991. - 134 p. (en langue arabe).

En replaçant dans une première partie, le roman et l'auteur dans le contexte socio-culturel du Maghreb et en abordant à travers le roman maghrébin certains phénomènes de société tels que l'évolution des situations de la femme et de la famille, l'auteur fait découvrir au lecteur la société maghrébine par un biais original et nouveau.

DHARIF (Mohamed). - Histoire de la pensée politique maghrébine. - Casablanca : Ifriqya ach-charq, 1990 - 319 p. (en langue arabe).

Un historique documenté de la pensée politique maghrébine et une analyse très actuelle des fondements du pouvoir et de ses rapports avec la démocratie.

ECONOMIE DU MONDE ARABE ET MUSULMAN. - 3e éd. - Cachan : EMAM, 1991. - 240 p.

Dernière édition de ces études économiques, avec une interrogation sur l'après-guerre du «Golfo, fracture du monde arabe ou déséquilibre planétaire ?».

LACOSTE (Camille), LACOSTE (Yves). - L'Etat du Maghreb. - Paris : La Découverte, 1991. - 572 p.

Né d'une volonté de comprendre le Maghreb dans toutes ses dimensions, dans son unité comme dans sa diversité, dans ses permanences comme dans ses changements afin d'expliquer les problèmes qui émergent aujourd'hui, cet ouvrage tente d'exposer, à travers sept sections et 200 articles, les grandes caractéristiques des sociétés du Maghreb, dans une approche à la fois comparée et analytique, respectant l'originalité de chacun des pays concernés

Secteur informel et développement : analyse multidimensionnelle. - Sfax; Tunis : Association de Recherche pour le Développement Economique et Social : Fondation Friedrich Ebert, 1991. - 51 p.

Cette brochure reprend en abrégé les travaux d'un séminaire organisé en novembre 1990 à Sfax, qui a réuni universitaires, experts nationaux et internationaux, hauts cadres de l'Administration centrale et régionale, chefs d'entreprises, responsables d'organisations professionnelles, artisans, commerçants et étudiants.

MONDE ARABE

ARAFAT (Yasser). - La Question palestinienne : entretiens avec Nadia Benjelloun-Ollivier. - Paris : Fayard, 1991. - 261 p.

«Voici venu le temps des leaders, de ceux qui osent et savent dire que le moment de déposer les armes est venu, et que l'adversaire n'est pas le diable. Mendès l'a fait, en France, pour l'Indochine; de Gaulle pour l'Algérie. Qui le fera pour la Palestine ? J'ai voulu rencontrer et interroger Yasser Arafat parce que je crois qu'il est, du côté palestinien, le mieux à même de mener ce combat-là».

Etudes politiques du monde arabe : approches globales et approches spécifiques : actes du 2e colloque franco-égyptien de politologie, Paris, 3-5 juillet 1989. - Le Caire: CEDEJ, 1991. - 403 p. - (Dossiers du CEDEJ)

Ce livre est le fruit d'une réflexion commune, associant politologues égyptiens et français, sur les manières de traiter du monde arabe, à notre époque, suggérant que le complexe «monde arabe» doit d'abord être construit, ou mieux reconstruit, sur des nouvelles bases, déblayées au préalable de nombreux matériaux qui ont servi à l'étayer jusqu'ici - et pour une part importés - avant d'être examiné, puis compris et traduit.

HOSNI (Abdelatif). - Islam et relations internationales d'après le modèle de pensée de Ahmed Ben Khaled al-Nasiri. - Casablanca : Ifriqya ach-charq, 1991. - 227 p. (en langue arabe).

L'auteur propose une réflexion sur la place de l'Islam dans le monde à travers les écrits du penseur marocain Ahmed Ben Khaled al-Nasiri.

Rapport mondial sur le développement humain; publ. par le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD). - Paris : Economica, 1991. - X-221 p.

Le premier rapport, publié en 1990, définissait le développement humain comme le processus d'amplification des choix de l'individu. Ce deuxième rapport, qui a pour thème le financement du développement humain, en arrive à la conclusion que la restructuration des budgets nationaux et de l'aide internationales peut libérer un immense potentiel de ressources.

ADONIS. - Mémoires du vent; Poèmes 1957-1990. - Paris: Gallimard, 1991. - 196 p.

Un choix de poèmes qui permet de mieux cerner la recherche d'un auteur pour qui «*la poésie a sa politique, sa réalité. La poésie est son propre chemin, son unique but. Elle est le monde*».

BOUDJEDRA (Rachid). - Le désordre des choses. - Paris: Denoël, 1991. - 291 p.

Algérie, 1988, 1955, 1957 : douleur personnelle, douleur de l'histoire, rappelée dans un récit incantatoire et circulaire dont les éléments sont vécus contradictoirement par des jumeaux qui s'entredéchirent à travers le marécage familial et les turbulences de l'histoire.

FONTAINE (Jean). - La Littérature tunisienne contemporaine. - Paris : Ed. du CNRS, 1991. - 156 p.

Cette première synthèse consacrée à la littérature tunisienne d'aujourd'hui dégage différents types d'écriture à travers l'analyse des livres écrits en arabe littéraire, sans négliger pour autant la littérature orale en arabe dialectal, les contes pour enfants, le théâtre.

MARZOUQI (Abou Yarab al-). - Le «*chafâ' al-sâ'il lithah-dhib al-masâ'il*» de Ibn Khaldoun; étude analytique des relations entre pouvoir spirituel et pouvoir temporel. - Tunis : Maison Arabe du Livre, collection Sources de la philosophie, 1991. - 265 p. (en langue arabe)

MIQUEL (André), BENCHEIKH (Jamel Eddine), BREMOND (Claude). - Mille et un contes de la nuit. - Paris : Gallimard, 1991. - 366 p.

Histoire et société, thèmes primordiaux, créativité et imaginaire, la place du conte dans les lettres arabes : trois approches du plus célèbre récit des lettres arabes classiques.

MOATI (Nine). - Rose d'Alger : roman. - Paris : Fayard, 1991. - 239 p.

Par l'auteur des «*Belles de Tunis*», de 1942 à 1962, entre Tunis, Alger et Paris, la vie et les amours de la jeune Marie dans une Algérie qui accède à l'indépendance.

QACEM (Abdelaziz). - Transe d'amour en temps de haine (*nûba hubb fi *asr al-karâhiyya*) ; Poésie.-Tunis : Maison Arabe du Livre, 1991.-116 p. (en langue arabe).

SEURAT (Marie). - Un si proche Orient. - Paris : Grasset, 1991. - 218 p.

Le récit de la vie d'une femme hantée par la mort tragique de son mari, prise entre deux cultures, deux mémoires, à la recherche de son identité.

CHRONOLOGIE

26 mai : Tunisie-Turquie : Visite officielle du ministre turc du Travail, Mme Imran Aykut, en Tunisie (26-29 mai).

27 mai : Tunisie-Espagne : Visite d'Etat du président de la République tunisienne en Espagne, (27-29 mai) : signature de six accords dont un accord de coopération économique et financière, prévoyant l'ouverture à la Tunisie d'un crédit de cent millions de \$. (28 mai).

30 mai : UMA : Réunion, à Nouakchott (Mauritanie), du bureau consultatif de l'Union du Maghreb Arabe, en vue d'examiner l'état des relations euro-maghrébines.

Communication : Nomination de M. Fethi Houidi, en tant que directeur général de l'Agence de communication, chargée notamment des relations avec la presse étrangère.

01 juin : Tunisie-France : M. Zine el Abidine Ben Ali, président de la République tunisienne reçoit M. Hervé Bourges, président des chaînes publiques françaises A2-FR3. Un entretien avec M. Abdelhafid Hergam, directeur général de la RTT a permis d'examiner les perspectives de coopération entre les chaînes française et tunisienne, dont la réalisation de programmes au profit de la communauté tunisienne de France.

Tunisie-Danemark : Entrée en vigueur de la mesure instaurant au Danemark, l'obligation de visa pour les ressortissants des pays de l'Afrique du Nord. Cette mesure s'inscrit dans le cadre de la politique communautaire sur le contrôle des mouvements migratoires.

02 juin : Religion : Départ d'environ 5000 pèlerins tunisiens en direction de La Mecque, soit une baisse de 25% par rapport à 1990.

05 juin : Tunisie-OUA : A l'occasion de la 27ème session du sommet de l'organisation de l'Unité Africaine (03-07 juin), M. Hamed Karoui, premier ministre et représentant de la Tunisie lors des assises de l'OUA à Abuja (Nigéria), lit un discours du président de la République tunisienne, dans lequel il appelle les Africains à «*conjuguer leurs efforts et compter, en premier lieu, sur leurs propres capacités*».

08 juin : Culture : 1er festival maghrébin de musique de la jeunesse, organisé à Tunis, par le ministère de la Jeunesse et de l'Enfance (08-10 juin).

12 juin : Tunisie-France : Signature d'un accord de coopération entre les villes de Marseille et de Tunis, en présence de M. Robert Vigouroux, maire de Marseille et de M. Mohamed Ali Bouleymane, président de la Municipalité de Tunis.

Tunisie-USA : Rencontre, à Washington, entre M. Habib Ben Yahya, ministre tunisien des Affaires étrangères, et son homologue américain, M. James Baker (12-14 juin). Les entretiens portent notamment sur le bilan des relations bilatérales et la situation au Moyen-Orient.

Economie : Ouverture du 6ème salon international du textile et de l'habillement, au parc des expositions du Kram. Le salon est inauguré par M. Sadok Rabah, ministre de l'Economie nationale (12-15 juin).

13 juin : Environnement : A l'occasion de la «*Journée nationale de l'Environnement*», des campagnes de sensibilisation ont été organisées dans les principales villes de Tunisie.

LA TUNISIE AU JOUR LE JOUR JUIN

14 juin : Culture : VIème festival international de musique symphonique d'El-Jem, marqué cette année par la venue de l'Orchestre national du Capitole de Toulouse dirigé par M. Michel Plasson (14-30 juin). Les concerts ont été enregistrés par Antenne 2, via la RTT.

15 juin : Droits de l'Homme : Annonce par la Ligue tunisienne des Droits de l'Homme, de la création d'un comité spécial d'enquête sur les conditions ayant entraîné la mort de Abderraouf Laribi, un des responsables du mouvement islamique Annahda.

17 juin : Tunisie - Japon : Visite officielle au Japon de M. Habib Ben Yahya, ministre tunisien des Affaires Etrangères, (17-19 juin).

18 juin : Tunisie - Maroc : Ouverture, à Rabat, de la 3ème session de la grande commission mixte tuniso-marocaine, en présence de M. Hamed Karoui, premier ministre tunisien (18 - 20 juin).

19 juin : Congrès : Ouverture, au Palais de Congrès de Tunis, des travaux du comité exécutif de la Fédération mondiale des cités unies, présidée par M. Pierre Mauroy, maire de Lille. Ce congrès rassemble des participants venus de 14 pays dont la Tunisie représentée par M. Fethi Houidi, maire de Ben Arous.

20 juin : Tunisie-CEE : Signature à Bruxelles du 4ème protocole financier dans le cadre de l'accord global de coopération d'avril 1976, qui prévoit le versement sur une période de 5 ans, d'une aide financière directe à la Tunisie de 284 millions d'ECU.

Droits de l'Homme : Nomination par le président de la République tunisienne, de M. Sadok Chaâbane en tant que conseiller principal, auprès de la Présidence, chargé des Droits de l'Homme; convocation, le jour même d'une réunion spéciale présidée par M. Zine El Abidine Ben Ali, en présence de M. Rachid Driss, président de la Commission supérieure des droits de l'Homme et des libertés fondamentales.

Recherche scientifique : M. Hédi M'henni est nommé au poste de Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre chargé de la Recherche scientifique, en remplacement de M. Sadok Chaâbane qui occupait ce poste depuis le mois de février 1991.

Education : Annonce des résultats du baccalauréat 1991 : le taux de réussite est de 28.49% pour 68 123 candidats soit un nombre, toutes sections confondues, de 13 646 candidats admis (contre 7 497 pour l'année 1990).

21 juin : Tunisie-France : Le président Zine El Abidine Ben Ali reçoit M. Pierre Mauroy, premier secrétaire du parti socialiste français.

22 juin : Religion : célébration de l'Aïd al-Idha.

23 juin : Commémoration : Célébration du 35ème anniversaire de l'armée nationale.

25 juin : Tunisie - Belgique - Allemagne : Inauguration à Tunis, du siège de l'Entreprise tunisienne de Télécommunication ATEA-Siemens (ETTAS), en présence de M. Sadok

Rebah, ministre de l'Economie nationale, M. Robert Urbain, ministre du Commerce extérieur de Belgique et de M. Lionel Van den Bossche, président du conseil d'administration de Siemens SA.

Université : La commission nationale pour la protection de l'université et des institutions éducatives remet au chef de l'Etat, M. Zine El Abidine Ben Ali, le rapport final dans lequel il est rappelé "la nécessité de raffermir le consensus démocratique et d'accroître le pouvoir de la société civile qui est appelée à défendre tous les acquis du pays dont les institutions éducatives".

Tunisie - CEE : Ouverture, au sein de l'Agence de Promotion de l'Industrie (API), d'un "centre-relais tuniso-belge d'information Europe 92 (Euro-Info 92)", en présence de Mme Anne-Marie Lizin, secrétaire d'Etat belge à l'Europe 92. Ce centre a pour mission " d'informer les entreprises et les groupements professionnels sur les objectifs et les réalisations du marché unique européen de 1992".

26 juin : Politique : Annonce de la candidature de M. Mohsen Boulehya, au nom du Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), pour les législatives partielles du 7 juillet 1991 dans la circonscription de Tunis I.

27 juin : Justice : Condamnation à mort de cinq personnes appartenant au mouvement Annahda, pour l'attaque en février dernier d'une permanence du Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD).

CEE - UMA : Visite de travail à la Chambre des Députés de Tunis, d'une délégation représentant le groupe socialiste au Parlement européen et conduite par M. Claude Cheysson, président du groupe chargé des relations avec les pays de l'UMA. (27-29 juin).

PRIX AUGUSTE LOGEROT

La Société de Géographie de Paris (fondée en 1821) a attribué le 17 juin 1991, le prix de la Fondation Auguste Logerot, à M. Jelal Abdelkafi pour son ouvrage "La Médina de Tunis, espace historique".

Illustration de couverture : Amphithéâtre d'El-Djem. - Dessin de A de Bar, d'après une photographie du docteur Rebatel (1874).

LES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES EN JUIN, JUILLET ET AOUT 1991

TUNISIE

31 mai - 1er juin : «*LA VERITE ET LA POLITIQUE*», organisé à Port el-Kantaoui, par l'Association tunisienne des études philosophiques.

11 juin : «*LES DEFIS DU MARCHE UNIQUE EUROPEEN EN 1992 ET LES PERSPECTIVES DE COOPERATION ECONOMIQUE ENTRE LA TUNISIE ET LA COMMUNAUTE EUROPEENNE*», organisé à Sfax, par la Commission nationale de suivi des relations Tunisie-Communauté européenne.

13-14 juin : «*EFFICIENCE ECONOMIQUE ET JUSTICE SOCIALE*», organisé à Tunis par l'UTICA et la fondation allemande Konrad Adenauer.

14-15 juin : «*AGIR POUR L'AVENIR*», rencontres organisées, à Tunis, par le Partenariat associatif tuniso-français regroupant 14 associations tunisiennes et françaises.

17-18 juin : «*LA VALEUR PROBANTE DES NOUVELLES ARCHIVES*», organisé à Tunis, par les Archives nationales et l'Association tunisienne de la Communication.

18 juin : «*LE CONGRES DE MUSIQUE ARABE DU CAIRE DE 1932 ET LE ROLE DE SIDI BOU SAÏD*», conférence de M. Christian Poche, musicologue français, organisée par le Comité culturel de Sidi Bou Saïd.

28-29 juin : «*JOURNEES D'ETUDES SUR LE PLAN DIRECTEUR D'URBANISME DU GRAND TUNIS*» organisées à Tunis, par le District de Tunis et en présence de M. Abdallah Kallal, ministre de l'Intérieur et de M. Robert Vigouroux, maire de Marseille.

5-6 juillet : «*150 ANS DE PRESSE ITALIENNE EN TUNISIE*», exposition et séminaire organisés à Tunis par le «*Corriere di Tunisi*» en collaboration avec l'A.T.C.E.

5-7 juillet : «*LE ROLE DES MEDIAS DANS LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT*» organisé à Tabarka par l'Association tunisienne de Protection de la Nature et de l'Environnement (A.T.P.N.E.), l'Association des Journalistes tunisiens (AJT) et la Fondation Friedrich Nauman.

10 juillet : «*LE 8ème PLAN DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL ET LES PERSPECTIVES DEMOGRAPHIQUES*», «*workshop*» organisé à Tunis, par l'IREP, en collaboration avec le FNUAP, à l'occasion de la «*Journée mondiale de la Population*».

14-28 août : «*TRANSITIONS DEMOCRATIQUES ET CHANGEMENT CONSTITUTIONNEL*», organisé à Tunis,

par l'Académie Internationale de Droit Constitutionnel, avec la participation de 6 constitutionnalistes français : MM. Pierre Avril, Michel Lesage, Pierre Letamendia, François Luchaire, Jacques Robert et Jean-Claude Colliard.

EUROPE

14 juin : «*LA TUNISIE, OUVERTURE ET LIBERALISME*», organisé à Paris, par la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Paris, la Chambre tuniso-française de Commerce et d'Industrie, et en présence de M. Sadok Rabah, ministre de l'Economie nationale.

04-06 juin : «*ANTHROPOLOGIE, DEMOGRAPHIE, GEOGRAPHIE, SOCIOLOGIE DANS LE MONDE ARABE ET MUSULMAN*», organisé à Tours, par l'Association française pour l'Etude du Monde Arabe et Musulman (AFEMAM) et l'Université de Tours.

05-07 juillet : «*LA CITTA ISLAMICA ATTRAVERSO I CATASTI, STRUMENTI PER UNA RICOSTITUZIONE DEL PROCESSO TIPOLOGICO*», VIIème congrès international organisé à Rome, par l'Academia d'Egitto et le département d'architecture et d'analyse de la ville de l'Université de Rome.

09 juillet : «*LA POLITIQUE MEDITERRANEENNE RENOUVELEE DE LA COMMUNAUTE EUROPEENNE DANS LE NOUVEAU CONTEXTE INTERNATIONAL*», organisé à Barcelone, par l'Institut catalan d'Etudes méditerranéennes avec la collaboration du Patronat catalan pour l'Europe.

15-19 juillet : «*VIèmes RENCONTRES DE PETRARQUE: REPENSER LA MEDITERRANEE*», organisées dans le cadre du festival de Radio France à Montpellier, avec la participation de MM. Serge Adda, Michel del Castillo, Assia Djebar, Jean Duvignaud, Bruno Etienne, Amin Maalouf, André Miquel, Lucette Valensi, Slimane Zeghidour...

22-24 juillet : «*LES POLITIQUES DE RECONSTRUCTIONS D'APRES-GUERRE*», organisé à York, par «*The Institute of advanced Architectural Studies*» de l'Université de York.

Laurent PAPIN - CDTM
22 avenue de Paris 1000 Tunis - 245.508

2000 ex. - Imp. Finzi - Tunis